

INTITULE DE L'ACTION

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire)

FICHE MÉTIER

L'accompagnant éducatif et social (AES) réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature.

Il accompagne les personnes, indépendamment de leur âge, leur état de santé, leur mode de vie, leur situation sociale, tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs...

Il veille à l'épanouissement de la personne dans son lieu de vie, favorise son autonomie, et l'aide à être actrice de son projet de vie.

Il travaille en lien avec une équipe pluri-professionnelle dans le cadre du projet institutionnel et des projets d'accompagnement personnalisés auxquels il contribue.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- D'apporter une réponse adaptée à la personne accompagnée par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques.
- D'appréhender les besoins et désirs des usagers en personnalisant l'accompagnement, en cohérence avec le projet de la personne.
- D'instaurer une relation d'aide et de confiance avec les personnes accompagnées,
- De travailler en équipe pluridisciplinaire et de contribuer à la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé
- De questionner leur pratique professionnelle.

PUBLIC VISÉ

- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion professionnelle
- Salariés dans le cadre du CPF de transition ou plan de formation
- Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux épreuves d'admission et d'admissibilité.
- Les candidats doivent également présenter l'envie de s'intégrer dans un groupe de formation, la formation qualifiante et le métier l'exige, ainsi que des capacités relationnelles en adéquation avec le métier visé.
- L'organisme de formation prendra en compte les expériences professionnelles réalisées.

CONTENU DE FORMATION

D.F.1 = 126 heures Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
D.F.2 = 98 heures Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité
D.F.3 = 63 heures Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
D.F.4 = 70 heures Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne
Spécialité = 147 heures Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

MOYENS PREVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Enseignements théoriques
 - Documentation remise au stagiaire
 - Support de cours
- **Moyens techniques**
 - Salle équipée de vidéo projecteur
 - Ordinateur portable

- **Moyens d'encadrement**

La formation est dispensée par des personnes disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec la thématique dispensée et qui ont des capacités de transmettre leurs connaissances.

- Médecin spécialisé de la petite enfance
- Cadre de santé
- Psychologue spécialisé en orientation
- Infirmier scolaire
- Formateur dans l'individualisation des apprentissages.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - Questionnaire de satisfaction

- **Sanction**

La certification est réalisée distinctement pour chaque domaine de formation. Les épreuves se dérouleront en centre de formation, sous le contrôle de l'État

Le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale après validation des 4 domaines de formation.

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Durée totale de la formation : 1356 heures réparties en 516 heures de théorie et 840 heures de stages (24 semaines).

- Date de début de la formation **08/11/2021**
- Date de fin de la formation **16/09/2022**

Horaires :

L'enseignement en Institut de Formation et les Stages Cliniques sont organisés sur la base de **35 heures par semaine.**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h30 13h30 à 17h30	8h30 à 12h30 13h30 à 17h30	8h30 à 14h00	8h30 à 12h30 13h30 à 17h30	8h30 à 14h00
Soit 8h	Soit 8h	Soit 5h30	Soit 8h	Soit 5h30

Rythme :

- En continu

Lieu : 53 Avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

Cout de la formation :

- **6800 €**

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation permet de :

- Travailler en Structures d'accueil de la petite enfance
- Établissements d'enseignement et de formation
- Lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs
- Établissements et services médico-sociaux, les CLIS/ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires), les IME/IMP/IMPro (Institut Médico Éducatif / Institut Médico-pédagogique / Instituts médicoprofessionnels)

SUITE DE PARCOURS

Il est possible de suivre :

Ce diplôme permet d'évoluer dans les domaines sociaux éducatif et sanitaire.

L'AES peut évoluer vers des formations de niveau 4 et 5 comme :

- Technicien de l'intervention sociale et familiale,
- Moniteur éducateur
- Éducateur spécialisé.

- DETISF : Diplôme d'État de Travailleur d'Intervention Sociale et Familiale.
- DEME : Diplôme d'État de Moniteur Éducateur
- DEAES : Diplôme d'État d'Aide-soignant

COMMUNICATION DE LA FORMATION

Publication de l'offre de formation auprès :

- POLE EMPLOI
- MISSION LOCALE
- CARIF/OREF
- DOKELIO
- FACE BOOK
- Blada
- LE SITE INTERNET de Projet professionnel Plus

PHASE DE RECRUTEMENT

Réunions d'informations collectives :

Le vendredi 29 octobre 2021 - de 09h à 10h

Positionnement :

Le mardi 02 novembre 2021 - de 09h à 12h. (2 groupes – 1heure 30 / groupe)

INFORMATIONS COLLECTIVES			
Objectifs	Contenu	Outils	Durée
Présentation du métier et de la Formation.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du métier • Présentation détaillée des objectifs, du contenu et du déroulement de la Formation (organisation et planification). • Déroulement des entretiens individuels • Perspectives d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation Power Point • Plaquettes d'Informations • Sites web • Présentation de vidéos • Témoignages • Questions /Réponses. 	<ul style="list-style-type: none"> • 60mn

Entretien individuel :

Le mercredi 03 novembre 2021 de 9h00 à 13h00.

Résultats :

Le jeudi 04 novembre 2021

- Annonce des résultats et inscriptions administratives des candidats retenus.
- Saisies des attestations d'inscription en stage (AIS) et des parcours individualisés via KAIROS.